

PÉNURIE DE MAIN-D'ŒUVRE :

## DES PERTES DE PLUS DE 18 MILLIARDS DE DOLLARS POUR LES MANUFACTURIERS QUÉBÉCOIS ET 1,7 MILLIARD POUR LE CENTRE-DU-QUÉBEC

**DRUMONDVILLE, LE 29 SEPTEMBRE 2021** - 18 milliards de dollars, c'est le montant que le Québec a laissé sur la table dans les deux dernières années, seulement dans le manufacturier, en raison de la pénurie de main-d'œuvre, alors que la majorité des entreprises ont dû refuser des contrats, payer des pénalités de retard ou même réduire leurs activités à cause du manque criant de travailleurs.

Dans le Centre-du-Québec, ces pertes estimées atteignent **1 719 millions de dollars**. Pour cette région riche en PME manufacturières, la situation est d'autant plus criante du fait que cette pénurie de main-d'œuvre est accentuée par le départ prochain de nombreux travailleurs.

Cette conclusion préoccupante émerge de la tournée de consultations réalisée auprès d'entreprises manufacturières de 10 régions à l'échelle de la province menée par Manufacturiers et Exportateurs du Québec (MEQ) et d'un sondage effectué auprès de 400 manufacturiers d'ici<sup>1</sup>.

Au Québec, comme dans la région du Centre-du-Québec, la situation est alarmante. Parmi les faits saillants touchant de la région, soulignons:

### **Faits saillants — Centre-du-Québec**

→ **1 719 millions de dollars** en pertes estimées au cours des deux dernières années.

→ **78 % des entreprises sondées ont dû refuser des contrats et/ou accumuler des retards** de production dans les 2 dernières années à cause de la pénurie de main-d'œuvre.

→ **621 postes sont à combler** dans la région soit **10,6 %** du nombre total d'employés.

« La pénurie de main-d'œuvre est un frein à la relance économique. Combien d'argent le gouvernement est prêt à perdre dans les prochaines années? Combien d'entreprises devront refuser des contrats, délocaliser une partie de leurs activités à l'étranger ou réduire leur

---

<sup>1</sup> Les données du sondage ont été récoltées entre le 19 mai et le 24 juin 2021 auprès de 401 entreprises manufacturières québécoises.

croissance ou fermer avant que l'on s'attaque à la pénurie de main-d'œuvre dans le secteur manufacturier avec des mesures qui ont de l'impact? », mentionne Véronique Proulx, présidente-directrice générale de MEQ.

### **Des pertes préoccupantes, des besoins criants sur le terrain**

Le constat est d'autant plus préoccupant du fait que la situation est généralisée à l'ensemble de l'industrie. En effet, 98,5 % des entreprises sondées affirment avoir besoin de main-d'œuvre et 70 % d'entre-elles disent refuser des contrats ou payer des pénalités de retards de production. Plusieurs doivent d'ailleurs ralentir leurs activités et certaines songent même à déménager leur entreprise.

Près d'une entreprise sur 4 a besoin de combler 20% ou plus de sa main-d'œuvre. Dans les faits, ce sont les postes aux salaires entre 20 à 29 \$ de l'heure qui sont le plus en demande dans le secteur manufacturier (49%). Parmi les postes les plus difficiles à combler se trouvent les postes de journaliers, d'opérateurs, de soudeurs, de machinistes, de manœuvres, d'assembleurs, de techniciens, de mécaniciens et d'ingénieurs.

Rappelons que le secteur de la fabrication au Canada, au deuxième trimestre de 2021, a 65 905 postes vacants, dont 25 330 seulement au Québec, un record. Il y a ainsi 5 935 postes vacants de plus dans le secteur de la fabrication qu'au deuxième trimestre de 2019.

« Le bassin actuel de travailleurs actuel ne suffit tout simplement pas. Le gouvernement doit proposer des mesures spécifiques pour pallier la pénurie de main-d'œuvre dans le secteur manufacturier et aligner ses programmes au manufacturier pour avoir une vision d'ensemble concertée et cohérente qui aura un réel impact. C'est le temps d'agir! », explique M. Proulx.

D'ailleurs, dans le sondage de MEQ, 2 entreprises sur 3 croient que le gouvernement du Québec pourrait en faire beaucoup plus pour aider à régler le problème de pénurie de main-d'œuvre.

### **Un objectif clair pour le gouvernement**

Ainsi, MEQ demande au gouvernement du Québec de revenir au même nombre de postes vacants dans le secteur manufacturier qu'avant la pandémie. Il faut ainsi passer de 25 330 postes vacants (2e trimestre de 2021) à 16 425 (4e trimestre de 2019) et donc de diminuer d'au moins 8 905 le nombre de postes vacants dans le manufacturier québécois, d'ici un an.

D'ailleurs, MEQ effectuera une mise à jour de son sondage chaque année afin de mesurer l'évolution des impacts économiques et faire le point sur les différents critères évalués.

### **Des actions spécifiques au manufacturier doivent être mises en place**

Pour ce faire, MEQ demande au gouvernement du Québec de mettre en place un plan d'action, le Grand Blitz pour le manufacturier, avec des mesures spécifiques pour le secteur.

L'Association propose ainsi 13 mesures pour pallier la pénurie de main-d'œuvre dont :

- Accès plus important aux travailleurs étrangers
  - Augmenter les seuils d'immigration économique permanente et accélérer le processus d'admission, en tenant compte des besoins du secteur manufacturier. Des délais de 18 mois sont également demandés.
  - Accélérer l'arrivée des travailleurs étrangers temporaires en faisant passer le délai moyen de traitement des dossiers à 9 mois.
  - Mettre en place, par région, des missions de recrutement international au sein des pays de la francophonie pour des emplois en demande dans le secteur manufacturier.
- Formation et rétention de la main-d'œuvre
  - Mieux appuyer et outiller les PME manufacturières qui font de la formation à l'interne.
- Promotion et image du secteur manufacturier
  - Mieux faire connaître le secteur manufacturier auprès des clientèles éloignées du marché du travail.
  - Attirer les jeunes dans le secteur manufacturier
- Automatisation et robotisation
  - Accentuer le soutien financier et l'accompagnement technique des entreprises manufacturières en matière d'automatisation et de robotisation.

« Le premier ministre Legault nous dit qu'il veut augmenter le volume de produits fabriqués au Québec. Pour ce faire, nous demandons au gouvernement de prendre des actions concrètes, spécifiques au secteur manufacturier, et ce, dès maintenant. Il faut aligner les programmes gouvernementaux sur les besoins des manufacturiers si nous voulons augmenter notre empreinte manufacturière », conclut Mme Proulx.

Pour consulter le plan d'action complet de MEQ concernant le Grand Blitz du manufacturier:  
[http://meq.ca/wp-content/uploads/sites/4/2021/09/MEQ11\\_Rapport\\_Tournee-VF-28sept.pdf](http://meq.ca/wp-content/uploads/sites/4/2021/09/MEQ11_Rapport_Tournee-VF-28sept.pdf)

### **À propos de Manufacturiers & Exportateurs du Québec (MEQ)**

Le secteur manufacturier est important pour l'économie québécoise. Il représente 13,5% du PIB québécois ainsi que 86,5% des exportations. Il a généré des ventes globales de près de 153 milliards de dollars en 2020 et il emploie près d'un demi-million de personnes au Québec.

-30 —

### **Renseignements**

Mélissa Bradette

418-540-0324

mbradette@tactconseil.ca